

ABONNEMENT FLEXWAY ANNUEL

Champ d'application	L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> offre la libre circulation sur le parcours déterminé, de Bettembourg (Fr) vers un point d'arrêt commercial du réseau TER SNCF en Région Grand Est et vice versa, ainsi que la libre circulation sur toute l'étendue de la communauté tarifaire nationale luxembourgeoise (lignes AVL, CFL, LUXTRAM, RGTR, TICE) L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> n'est pas valable à bord des trains TGV et à bord des autobus transfrontaliers réguliers en territoire français		
Bénéficiaires	L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> est accessible à tous les voyageurs sans restriction (de nationalité et de résidence) L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> n'est vendu que par la SNCF en Région Grand-Est moyennant souscription online		
Catégorie de titre Caractéristiques de l'abonnement Classe de voiture	L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> est un abonnement à prélèvements automatiques obligatoirement chargé sur une carte (à puce) " SimpliCités " L'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> est valable en 2 ^e classe La SNCF peut associer l'abonnement Flexway à d'autres prestations annuelles sur le territoire français (réseaux urbains de Thionville, Metz, Nancy, etc...).		
Prix / Réduction	A titre d'information, le prix de l'abonnement <i>FLEXWAY ANNUEL</i> constitue 10,5 X le prix d'un <i>FLEXWAY MENSUEL</i> , le prélèvement automatique se fait en 12 mensualités Exemples de prix, à titre indicatif, au 01.10.2018:		
	Origine	via	Destination
	Luxembourg	Bettembourg (Fr)	HETTANGE-GRANDE
	"	"	THIONVILLE
	"	"	METZ
	"	"	PONT A MOUSSON
	"	"	NANCY
	(*) sous réserve de modification		
Enfants	/		
Validité	L'abonnement <i>FlexWay ANNUEL</i> est valable 1 année à partir du 1 ^{er} jour d'un mois quelconque fixé par le voyageur (la demande de souscription doit parvenir à la SNCF avant le 10 du mois précédent, avec une durée maximale de prévente de 2 mois) L'abonnement <i>FlexWay ANNUEL</i> n'est valable que si la carte SimpliCités est chargée par un abonnement en cours de validité		
Surclassement	Non		
Modifications (renouvellement carte, modification du parcours, ...)	Toute demande de modification doit donner lieu à un appel au +33 (0) 9 69 36 75 75 La demande de modification doit être adressée au centre d'abonnement TER avant le 10 du mois pour prendre effet le premier du mois suivant La demande doit être formulée par téléphone, par courrier ou internet Le client doit valider sur DBR (distributeur de billets régionaux) la modification de son abonnement		
Suspension	A tout moment, par écrit, par téléphone ou sur le site Internet www.sncf-abo-annuel-ter.com Durée minimum de 1 mois et maximum 12 mois A la reprise de l'abonnement, l'abonné doit recharger son nouveau titre sur sa carte sur DBR avant son premier voyage.		
Résiliation	Elle intervient avant le 10 du mois M pour prendre effet le mois suivant L'abonné doit adresser sa demande par lettre recommandée avec AR au centre d'abonnement TER - TSA 66503 – 95 905 Cergy Pontoise Cedex 9 France ou saisir sa demande sur le site Internet www.sncf-abo-annuel-ter.com		

Interruption de voyage	/
Changement d'itinéraire	/
Suppléments	/
Echange	Non
Remboursement	Oui, en cas de maladie, licenciement ou mutation, dans les 10 premiers jours de validité de l'abonnement, avec retenue de 50%, sur présentation d'un justificatif
Perte/Vol	Signalement immédiatement par téléphone au +33 (0) 9 69 36 75 75 ou par courrier au centre d'abonnement TER à Cergy Pontoise Duplicata possible uniquement moyennant le paiement de 5 € (paiement de la nouvelle carte et transfert des données) En attendant la réception de sa carte, le client doit se munir de titres qu'il fera personnaliser par l'ASCT afin de pouvoir se faire rembourser
Particularités / Remarques	Offre uniquement valable dans les trains régionaux; pas valable à bord des trains TGV, pas valable à bord des autobus transfrontaliers réguliers en territoire français L'abonnement Flexway Annuel n'est pas vendu via le point frontière Rodange fr.
Etablissement des titres	Souscription: online sur le site www.sncf-abo-annuel-ter.com La demande de souscription doit obligatoirement être accompagnée d'une photo pour la confection de la carte